



Audit d'accessibilité simplifié - securite-alimentaire.public.lu

Date : 10 août 2021

Appréciation générale

Niveau d'accessibilité global pour les critères testés : **bon**.

(Échelle : très faible, faible, moyen, bon, très bon)

Avertissement

Attention, l'audit effectué est un audit simplifié et non un audit de conformité (ou audit "complet"). Il a vocation à détecter une série de problèmes d'accessibilité mais n'est pas exhaustif. Le fait qu'aucun problème ne soit remonté pour un critère d'accessibilité donné ne signifie pas qu'il n'y a pas de problème d'accessibilité pour ce critère. De même, lorsque nous rapportons une occurrence d'un problème, ce problème peut avoir d'autres occurrences. Il est nécessaire de vérifier de manière exhaustive l'accessibilité de ce site conformément au référentiel [RGAA](#).

Échantillon de pages et référentiel

Voici les pages qui ont été évaluées lors de cet audit :

- Page P01 : [Sécurité alimentaire - Luxembourg](#)
- Page P02 : [Contact — Sécurité alimentaire - Luxembourg](#)
- Page P03 : [Conseils pour une bonne hygiène alimentaire à la maison - Consommateurs - Sécurité alimentaire - Luxembourg](#)

Méthode d'évaluation : [Méthode de contrôle simplifiée de l'accessibilité pour le Luxembourg – v1.2](#)

Référentiel : [RGAA v4.1](#)

Documents bureautiques en téléchargement

L'accessibilité d'un échantillon de 1003 fichiers bureautiques en téléchargement sur le site considéré a été analysée. Le niveau d'accessibilité global présenté dans la section "Appréciation générale", doit être nuancé au vu des points suivants :

Un nombre important de contenus dérogés impacte la pertinence des résultats de l'audit (la liste des dérogations prévues par la loi est disponible sur [la page "obligations" du site accessibilite.lu](#)). Le site contient un grand nombre de contenus dérogés. En effet, un nombre important de fichiers PDF a été publié avant le 23 septembre 2018 (soit 382 fichiers). Bien que ces fichiers soient exemptés d'obligation de mise en accessibilité par la loi du 28 mai 2019,



il est recommandé de les rendre accessibles, sans quoi une part importante du contenu mis à disposition sur ce site ne pourra être consulté par les personnes en situation de handicap.

Une quantité importante de documents bureautiques en téléchargement a été détectée, ce qui peut avoir un impact négatif sur l'accessibilité globale de ce site. Sur l'échantillon de fichiers analysé, 99 % sont des documents PDF et 1 % sont des formulaires PDF. Le format PDF est en général moins accessible que les pages Web et que les documents Office (.docx, .pptx, etc.); l'accessibilité des formulaires est particulièrement importante dans la mesure où ils sont en général nécessaires à la réalisation de procédures administratives.

Sur les fichiers PDF qui entrent dans le cadre de la loi (publication après le 23 septembre 2018) et issus de l'échantillon, 98 % ont au moins un problème d'accessibilité (ex: absence de titre, absence de langue par défaut, absence de bookmarks). Ces informations sont données à titre indicatif, car la présence d'une alternative accessible n'a pas été vérifiée dans le cadre de cet audit simplifié.

Pour information, le SIP met à disposition une liste de [critères d'accessibilité pour les documents bureautiques en téléchargement](#). Pour chaque document bureautique en téléchargement, il est possible de le rendre accessible en respectant les critères mentionnés précédemment, ou de proposer une alternative accessible, sous la forme d'une page Web ou d'un document Office (.docx, .pptx, etc.) proposant les mêmes informations.

Annexe technique

Thématique "images"

Recommandations générales

Donner à chaque [image porteuse d'information](#) une [alternative textuelle](#) pertinente et une [description détaillée](#) si nécessaire. Lier les [légendes](#) à leurs images. Remplacer les [images textes](#) par du [texte stylé](#) lorsque c'est possible. Pour trouver la bonne alternative textuelle pour une image donnée, vous pouvez vous aider de l'[arbre de décision proposé par la WAI](#).

Cas rencontré : images porteuses d'information

Les images porteuses d'information doivent avoir une alternative textuelle qui sera restituée aux personnes utilisant un lecteur d'écran, aveugles et grands malvoyants. Cette alternative textuelle doit fournir l'information véhiculée par l'image, il ne s'agit pas d'une description de l'image. Pour une image *bitmap*, son attribut `alt` doit contenir cette alternative textuelle. Pour une image vectorielle SVG, celle-ci doit avoir l'attribut `role="img"` et son alternative textuelle pourra être fournie via les attributs `aria-label` ou `aria-labelledby`.

Exemples de problèmes détectés sur la [page P01](#)

L'image "Alertes chaîne alimentaire <https://gd.lu/537RDG>" est porteuse d'information mais n'a pas d'alternative textuelle.



Cas rencontré : images de décoration

Les [images de décoration](#) ne doivent pas avoir d'alternative textuelle et doivent être ignorées correctement par les technologies d'assistance. Dans le cas contraire, elles peuvent causer des problèmes de compréhension aux utilisateurs de lecteurs d'écran (aveugles et grands malvoyants). Pour une image *bitmap*, son attribut `alt` doit être vide. Pour une image vectorielle SVG, celle-ci doit avoir l'attribut `aria-hidden="true"`.

Exemples de problèmes détectés sur la [page P01](#)

L'image qui représente une carte des pays voisins du Luxembourg est décorative. L'information est déjà présente dans le lien adjacent. Il est donc nécessaire de lui faire porter une alternative textuelle vide.

Thématique "liens"

Recommandations générales

Utiliser des [intitulés](#) de [liens](#) explicites, grâce à des informations de [contexte](#) notamment.

Cas rencontré : pertinence des intitulés

Chacun doit pouvoir comprendre aisément la fonction et la destination de chaque lien. Les problèmes rencontrés ici le sont pour les aveugles, les malvoyants, les handicapés moteurs qui naviguent à la voix et les handicapés cognitifs.

Exemples de problèmes détectés sur la [page P01](#)

Le lien "Point de contact : Division de l'inspection sanitaire (voir plus...)" est non explicite car il possède un attribut `title` dont la valeur "Point de contact pour questions Covid pour le secteur alimentaire" ne reprend pas l'intitulé visible du lien.

Thématique "scripts"

Recommandations générales

Donner si nécessaire à chaque [script](#) une [alternative](#) pertinente. Avertir ou permettre le contrôle des scripts qui initient un [changement de contexte](#). Rendre possible le contrôle de chaque code [script](#) au moins [par le clavier et par tout dispositif de pointage](#) et s'assurer de leur [compatibilité avec les technologies d'assistance](#) notamment pour les [messages de statut](#).

Cas rencontré : éléments interactifs inaccessibles au clavier

Les composants riches développés en JavaScript doivent respecter des modèles de conception spécifiques pour pouvoir être considérés comme accessibles (modèles de conception décrits dans le document « [WAI-ARIA Authoring practices](#) »). Sans cela le composant ne sera pas correctement restitué aux utilisateurs de lecteurs d'écran qui ne sauront pas comment l'utiliser. Ces composants doivent notamment utiliser des interactions au clavier spécifiques, sans lesquelles ils seront inutilisables pour les utilisateurs de la navigation au clavier.



Exemples de problèmes détectés sur la [page P01](#)

Le bouton de recherche a un `role="button"` mais n'est pas activable via la barre d'espace. Il ne respecte pas le design pattern "button" <https://w3c.github.io/aria-practices/#button> C'est aussi le cas du bouton du menu mobile.

Thématique "éléments obligatoires"

Recommandations générales

Vérifier que dans chaque page Web, le code source généré respecte les [règles d'écriture](#) correspondant au [type de document](#), que le [titre](#) est pertinent et la [langue par défaut](#), indiquée. Vérifier que les balises ne sont pas utilisées [uniquement à des fins de présentation](#), que les [changements de langues](#) et de direction de [sens de lecture](#) sont indiqués.

Cas rencontré : indication de langue

Les lecteurs d'écran utilisent les indications de langue pour vocaliser correctement le contenu. La langue principale de la page est spécifiée via l'attribut `lang` sur l'élément `<html>`. Lorsqu'un mot d'origine étrangère est inséré dans du contenu écrit dans la langue principale de la page, il doit posséder si nécessaire une indication de langue. L'indication de langue se fait par l'intermédiaire de l'attribut `lang`. Il existe néanmoins des exceptions :

- Lorsqu'il s'agit d'un nom, l'indication de langue doit être faite uniquement quand le nom doit se prononcer dans sa langue d'origine ;
- Lorsqu'il s'agit d'un mot d'origine étrangère, présent dans le dictionnaire de la langue principale de la page, l'indication de langue n'est pas nécessaire ;
- Lorsqu'il s'agit d'un mot d'origine étrangère d'usage courant, mais absent du dictionnaire, l'indication de langue doit être faite uniquement si la prononciation dans la langue principale de la page est problématique.

Exemples de problèmes détectés sur la [page P03](#)

Cette page contient des textes en d'autres langues non marqués par un changement de langue (p.ex. "5 Schlüssel zu sicheren Lebensmittel")

Thématique "formulaires"

Recommandations générales

Pour chaque formulaire, associer chacun de ses [champs](#) à son [étiquette](#), grouper les [champs de même nature](#) et leur donner une [légende](#), structurer les listes de choix de manière pertinente, donner à chaque [bouton](#) un intitulé explicite. Vérifier la présence de suggestions lors des erreurs de saisie, s'assurer que le [contrôle de saisie](#) est accessible, que la finalité des champs peut être déduite et que l'utilisateur peut garder le contrôle sur ses données à caractère financier, juridique ou personnel.



Cas rencontré : identification des champs, des contrôles et des regroupements de formulaires

L'identification de ces éléments fournit aux aveugles et grands malvoyants les informations nécessaires pour pouvoir remplir un formulaire. Les handicapés moteurs utilisant un système de reconnaissance vocale s'appuient aussi sur ces éléments pour se déplacer dans les différents [champs](#) et actionner les boutons. Pour associer une [étiquette](#) (`<label>`) à un champ de formulaire on peut utiliser l'attribut `for` de l'étiquette dont la valeur doit être identique à celle de l'attribut `id` du champ. Les [champs de même nature](#) doivent être regroupés, cela peut être réalisé via l'élément `<fieldset>` auquel on doit fournir une [légende](#) via l'élément `<legend>` .

Exemples de problèmes détectés sur la [page P01](#)

L'étiquette du champ de recherche n'est pas visible. Un placeholder n'est ici pas suffisant, car il ne sera plus visible une fois que l'utilisateur aura commencé à remplir le champ. Une solution peut être de placer un attribut `title` sur le champ, qui contient le contenu de l'étiquette. Ce contenu sera visible au "hover", même pendant la saisie.

Cas rencontré : contrôle et aide à la saisie

Que ce soit pour les handicapés cognitifs ou pour les aveugles et déficients visuels, il est nécessaire d'explicitier les formats de données attendus dans les consignes et les messages d'erreur, ainsi que le caractère obligatoire de la saisie de certains champs.

Exemples de problèmes détectés sur la [page P02](#)

Le type de données attendu dans le champ e-mail n'est pas précisé, ni dans l'étiquette, ni dans le message d'erreur. Il est ici nécessaire de donner un exemple.

Ce rapport est publié par le [service information et presse](#) sous [licence CC0](#).